

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAN X CHARITY IMMOBILIER SARL » en abrégé
« DCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511,
ILOT 23, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/07/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAN X CHARITY IMMOBILIER
SARL » en abrégé « DCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLIC PLOMBERIE
ELECTRICITE GESTION IMMOBILIÈRE PRESTATIONS
DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9EME TRANCHE EN FACE DE L'IMMEUBLE CGK LOT 511,
ILOT 23, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M HORE ABIALY FRANCOIS-LANDRY
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08048 du 21/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53611/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

